



Délibération : DC\_2024\_054

## Conseil Communautaire du 10 juin 2024

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Flaumont-Waudrechies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 04 juin 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 62

#### **Présents :**

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER a donné procuration à Antoine BADIDI, Pascal PETIT, Christelle PREVOST a donné procuration à Pascal PETIT

Commune d'Avesnes sur Helpe : Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE, Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU, Sylvie CABOOR a donné procuration à Aline BERTRAND

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ

Commune de Bételles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Choisies : Bernard PAQUET a donné procuration à Vincent QUEVALLIER

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT

Commune de Dourlers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD a donné procuration à Pascal NOYON, Claire DEGROOTE

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR a donné procuration à Colette WATREMEZ

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT a donné procuration à Sabine CAUFAPE

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX

Commune de Hestrud : André BERTEAUX

Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON  
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT  
Commune de Liessies : Alain RICHARD  
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ  
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX a donné procuration à Thierry THIROUX  
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT  
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ  
Commune de Ramousies : Brice AMAND  
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT a donné procuration à Christine BASQUIN, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE  
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante  
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN  
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET a donné procuration à Didier CARETTE, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE  
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS  
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES  
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT  
Commune de Solrignes : Rémi LE ROUZIC a donné procuration à Christian BINOIT  
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART a donné procuration à Nicolas DOSEN  
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

**Absents, excusés :**

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE  
Commune d'Avesnes : Anne-Laure CATTELOT, Gérard GUERTZMANN  
Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN  
Commune de Damousies : Reinold MASURE  
Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET  
Commune de Sains du Nord : Sabine BUFI

# **DÉLIBÉRATION POUR L'ACHAT D'UN BERCEAU 3CA AUPRES DE LA CRECHE « LE PETIT TAMBOUR » D'AVESNES SUR HELPE**

**Numéro de la délibération : DC\_2024\_054**

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 62

- - - - -

**Le Conseil Communautaire,**

**Vu** la Convention Territoriale Globale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales ;

**Vu** l'avis favorable du Comité Social Territorial du 21 mai 2024.

## **I. Exposé des motifs**

**Considérant** que la Communauté de Communes compte parmi son personnel de jeunes et/ou futurs parents ayant recours à un mode de garde pour l'accueil des enfants en bas âge ;

Actuellement plusieurs agents de la collectivité sont usagers de la crèche Petit Tambour d'Avesnes sur Helpe, offrant à la fois un accueil de qualité, un coût très raisonnable et une proximité du lieu de travail facilitant le dépôt et la reprise de l'enfant matin et soir. L'obtention d'une place à la crèche Petit Tambour n'est pas toujours garantie en raison d'une forte demande par rapport au nombre de places disponibles.

Dans un souci d'amélioration du bien-être et de la santé au travail mais aussi de soutien aux agents, notamment en les aidant à concilier vie professionnelle et vie familiale, la 3CA souhaiterait faire bénéficier aux enfants de son personnel de places en crèche. L'achat d'un berceau auprès de la crèche Petit Tambour d'Avesnes/Helpe donnerait l'assurance de disposer de places disponibles pour les enfants du personnel intercommunal. Le coût annuel de cette acquisition serait de 8.000 € pour un berceau, mais dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF, la collectivité pourrait bénéficier d'une subvention de 2.800 € par an (bonus territoire contrat territorial réservataire). La part à charge de la 3CA d'un montant de 5.200 € permettrait chaque année à plusieurs agents de disposer assurément d'une place d'accueil auprès de l'établissement Petit Tambour.

## **II. Dispositif décisionnel**

Le Conseil Communautaire,

**Ouï** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- **ACQUÉRIR** un berceau (une place de crèche) pour la 3CA au titre de l'année 2024 conformément aux conditions évoquées dans la présente délibération ;

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Fait en séance les jour, mois et an susdits

**Le Président,  
Nicolas DOSEN**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.

***Envoyé en préfecture le 13/06/2024***

***Reçu en préfecture le 13/06/2024***

***Publié le 13/06/2024***

***ID : 059-200043263-20240613-DC\_2024\_054-DE***